

LES MESURES D'ACCESSIBILITÉS

Retrouvez dans cette rubrique les mesures d'accessibilités mises en place dans de nombreux domaines



Accompagnement aux Démarches Administratives pour les Personnes Sourdes

Au sein du service Population-Citoyenneté un agent "réfèrent" vous accueille en langue des signes française sur rendez-vous.

Il vous accompagne dans vos démarches vers les différents services publics (état-civil, élections, logement, éducation, vie sociale, santé, transport, urbanisme, loisirs, sport, etc.)

Consultez le dépliant ci-dessous



ACCESSIBILITÉ & AIDE AU QUOTIDIEN

Accompagnement aux
Démarches Administratives
pour les Personnes Sourdes

Au sein du service Population-Citoyenneté
un agent "référent" vous accueille
en langue des signes française
sur rendez-vous

Il vous accompagne dans vos démarches
vers les différents services publics
(état-civil, élections, logement, éducation, vie
sociale, santé, transport, urbanisme,
loisirs, sport, etc.)



Prise en charge du handicap dans le domaine de l'Education

L'école doit être accessible à tous les enfants, et notamment, aux enfants en situation de handicap. Deux principes en découlent :

L'accessibilité

- accès au savoir grâce à des adaptations pédagogiques individuelles ou collectives
- accès aux locaux et matériels nécessaires pour la scolarisation de ces enfants, dans la mesure du possible

La compensation

Après étude de la situation de l'enfant par une équipe pluridisciplinaire et décision de la Commission des Droits et de L'Autonomie, un accompagnement en milieu scolaire par une Auxiliaire de Vie (AVS) et/ou autres mesures à mettre en place selon les besoins de l'élève souffrant de handicap, peuvent être proposés aux parents afin de permettre à leur enfant de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

Parmi ces mesures, l'orientation de l'enfant en Classe pour Inclusion Scolaire (C.L.I.S) s'avère souvent très bénéfique pour lui. Antibes Juan-les-Pins accueille cinq C.L.I.S.

Deux classes à l'école Guynemer	Ces quatre classes accueillent les élèves dont la situation de handicap concerne des troubles des fonctions cognitives ou mentales
Une classe à l'école Laval 1	
Une classe à l'école Laval 2	
Une classe à l'école du Cap	Cette classe est destinée aux enfants en situation de handicap moteur

En plus de ces mesures relevant de l'Education Nationale, la Ville d'Antibes Juan-les-Pins met en œuvre, depuis nombre d'années, une politique volontariste à destination des enfants en difficulté et porteurs de handicap. Notre municipalité dispose d'un Service de Santé Scolaire dont une des missions est de faciliter la scolarité des enfants et notamment de ceux ayant des difficultés particulières en termes médicaux ou liées à un handicap.

Pour les temps péri et extra scolaires, ce Service accompagne les agents dans la prise en charge des enfants présentant une pathologie chronique (P.A.I) et organise l'accueil des enfants handicapés pour les établissements petite enfance, accueils collectifs de mineurs et écoles.

Le Service de Santé Scolaire met également en place des actions de formations spécifiques pour les agents municipaux dans le cadre de la transmission des savoirs.

Prise en charge du handicap dans le domaine des Accueils Péris et Extrascolaires

La ville d'Antibes Juan-les-Pins s'est inscrite depuis de nombreuses années dans une démarche de qualité en termes d'accueil des enfants présentant un handicap également au sein de ses centres de loisirs.

Ainsi, depuis 2007, au-delà de la mise en conformité permanente des locaux, une équipe pluridisciplinaire formée et volontaire a pour mission d'apporter aux enfants différents et à leurs familles, des solutions d'accueil adaptées et de qualité.

SON FONCTIONNEMENT

Les enfants peuvent être accueillis de 9h à 17h maximum (selon le handicap de l'enfant et en fonction de la fermeture de son institut) tous les jours ouvrés, vacances et mercredis. Ils sont intégrés au sein des structures "Animation, Enfance et Jeunesse" traditionnelles existantes.

Dans la mesure du possible, les enfants en situation de handicap sont inscrits lors de chaque période d'accueil sur le même centre avec le même animateur référent.

Le suivi de l'enfant est assuré à travers des moments de concertation avec l'ensemble des partenaires (professionnels des institutions spécialisées IME, SESSAD, Hôpital de jour, Parents, etc.).

Prise en charge du handicap dans le domaine du Social

Plusieurs établissements ont pour mission d'apporter une aide au quotidien aux personnes porteuses d'un handicap et ainsi faciliter leur quotidien dans les démarches administratives, ou sur un plan plus matériel.

• Centre Communal d'Action Sociale - C.C.A.S

Le C.C.A.S agit tout au long de l'année en faveur notamment des personnes en situation de handicap à travers aide, soutien et accompagnement tant sur le plan matériel que sur celui des différentes démarches administratives liées aux dossiers handicap (carte d'invalidité, carte d'Allocations aux Adultes Handicapés (AAH), carte européenne de stationnement ...).

Son point Handicap est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'assistance pour toute personne concernée par le handicap.

• Les établissements ADAPEI

L'action menée au quotidien par ses personnels qualifiés favorise le développement, l'épanouissement intellectuel et physique, l'insertion sociale, scolaire, professionnelle de leurs pensionnaires ou demi-pensionnaires, personnes atteintes de déficience mentale ou psychique. Ces structures assurent un accompagnement, si nécessaire, tout au long de leur vie à travers une qualité d'accueil adaptée.

• L' Institut Medico Educatif (IME) Pierre Merli

Il accueille dans des conditions spécifiquement adaptées les enfants et adolescents souffrant de handicap mental et psychique afin qu'ils s'épanouissent et que leur maintien dans le milieu scolaire soit possible.

C O N T A C T



#CARITATIVES ET SOCIALES

IME Pierre Merli

04 93 33 55 09

Courriel

• Foyer le Roc

Le Foyer Le roc est un accueil de jour et un centre d'hébergement pour adultes en situation de déficience mentale ou psychique.

C O N T A C T



#CARITATIVES ET SOCIALES

Foyer pour handicapés Le Roc

06 89 95 46 84

- Esatitude

Il accueille des personnes reconnues travailleurs handicapés (prestations réalisées sur place ou en extérieur).

CONTACT



#CARITATIVES ET SOCIALES

ESATitude

04 92 01 40 00

Prise en charge du handicap dans le domaine de la Culture

Les musées d'Antibes proposent un accueil adapté à tous les types de besoins spécifiques : visiteurs à mobilité réduite, déficients visuels, sourds ou malentendants, déficients psychiques ou intellectuels, visiteurs présentant des troubles neuro-développementaux (T.S.A., Dys), visiteurs fragiles, patients en addictologie...

Consultez la page des musées réservée aux besoins spécifiques



Prise en charge du handicap dans le domaine du Sport

A tous niveaux et à tous âges, le sport socialise et transmet des bases de vie ensemble. Consciente de ses bienfaits, la ville d'Antibes Juan-les-Pins encourage sa pratique pour tous, que ce soit en loisirs ou en compétition.

Dans le cadre extra et périscolaire, une école municipale gratuite, créée voilà voilà plus de quinze ans, accueille tous les publics handisports - enfants, (dès l'âge de 6 ans), ados et adultes - sur des activités physiques spécifiquement adaptées et encadrées : natation, aquagym, musculation...

Dans le cadre du temps scolaire, un Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), spécialisé dans l'enseignement de l'Activité Physique Adaptée (APA), conduit des séances d'Education Physique et Sportive (EPS) auprès des élèves en situation de handicap (athlétisme, sports collectifs, natation, gymnastique...).

(Renseignements et inscription auprès de la Direction des Sports, 04 92 90 53 40).

Depuis 2015, un dispositif a été créé pour les personnes autistes ou ayant des troubles envahissants du comportement. Il a pour but de développer chez le bénéficiaire son schéma corporel, sa compréhension, son autonomie, et son dépassement de soi. Les séances sont dispensées au Stade Nautique d'Antibes par des ETAPS spécialisés dans l'enseignement de l'APA.

2017 a vu l'arrivée d'une nouvelle action : l'intégration d'enfants autistes dans les stages multisports proposés par la municipalité durant les vacances scolaires. Les enfants sont tout au long de la semaine accompagnés par un ETAPS spécialisé dans l'enseignement de l'APA.



POUR S'INSCRIRE

L'inscription à toutes ces activités "autistiques" se fait au mois de septembre le jour de la réunion d'information. Renseignements auprès de la Direction des Sports 04 92 90 53 40

Avec l'aide de la Ville, deux structures associatives Handisports Antibes Méditerranée et Association Culture et Sport Adapté s'investissent également dans le domaine de l'handisport, destiné aux personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif et dans celui du sport adapté qui, comme son nom l'indique, adapte, parfois même simplifie ses règles, pour permettre aux personnes présentant un handicap mental ou des troubles psychiques de pouvoir s'y adonner dans de bonnes conditions.

Pour en savoir plus, consultez les rubriques de la Maison Sport Santé



Prise en charge du handicap dans le domaine du Tourisme

Engagé dans une démarche de qualité en termes d'accueil et d'information, l'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes Juan-les-Pins est classé 4 étoiles.

Répondant au mieux aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap afin de les aider dans leur séjour sur notre Commune, cet organisme communal a été également récompensé par l'obtention des quatre "Labels Tourisme Handicap" nationaux (Labels handicap moteur, visuel, auditif et mental).

Cet investissement se traduit à travers des prestations de qualité fournies par un personnel sensibilisé et formé pour recevoir et informer, dans les meilleures conditions, les personnes en situation de handicap.

La documentation dont vous avez besoin pour découvrir les nombreux services, spectacles et grands évènements proposés sur notre ville tout au long de l'année y est mis à votre disposition :

- Infos sur les conférences, les festivals, les concerts, les représentations théâtrales, les activités, etc, accessibles
- Lieux publics accessibles
- Infos sur la Handiplage - Base Nautique Salis
- Lieux de sanitaire accessibles
- Visites de groupes proposées sur réservation. Peuvent également être assurées en langue des signes
- Liste exhaustive des emplacements de parking GIC/GIG
- Service de transports adaptés

CONTACT



Antibes • Juan
CÔTE D'
vivre en bleu

#ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAL

Office de Tourisme

04 22 10 60 01

04 22 10 60 10



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes